



MARSEILLE
À GAUCHE

L'UNION D'ABORD DANS NOTRE VILLE

POUR CHANGER
MARSEILLE
IL FAUT LE

FRONT
DE GAUCHE

ET SE RASSEMBLER
CONTRE L'AUSTERITÉ

« Je n'ai jamais séparé la République des idées de justice sociale, sans laquelle elle n'est qu'un vain mot »

Jean Jaurès

Nous voulons faire de Marseille une ville de l'égalité pour ses habitants et ses quartiers

Marseille a des atouts reconnus : Une ville-port aux potentialités économiques, scientifiques, sociales, culturelles, ainsi qu'un dynamisme de sa population. Un site unique et préservé. Et pourtant, Marseille n'a jamais été aussi inégalitaire et dégradée. La richesse est polarisée dans très peu de mains et de quartiers. De plus en plus, c'est le privé qui fait la ville à ses conditions de rentabilité. Marseille est malade des politiques libérales et clientélistes aggravées par Jean-Claude Gaudin depuis 1995.

Elle s'enfonce dans la crise, dans la difficulté du vivre ensemble et le développement du racisme. Elle est menacée par la politique dévastatrice d'une équipe municipale à bout de souffle, par les politiques antisociales du gouvernement actuel et la démagogie raciste et mortifère de l'extrême droite.

À Marseille comme ailleurs, l'élection municipale s'inscrira dans un cadre national et européen : celui d'une austérité généralisée, celui d'une politique de réduction des dépenses publiques en direction des collectivités locales, davantage de coupes claires pour les services publics de proximité et les quartiers populaires, qui détruisent la démocratie de proximité, organisent la paupérisation de l'action publique et de l'aménagement du territoire communal.

Il est urgent d'engager une rupture avec les politiques du passé et leurs compromissions en imposant une véritable alternative de gauche et écologique. Avec la population, nous voulons construire, localement comme globalement, un projet ambitieux capable de répondre aux besoins sociaux, aux attentes démocratiques, aux impératifs écologiques et à la nécessité de se réappropriier les biens communs comme l'eau, la santé, l'éducation... Nous souhaitons le regroupement de toutes les forces : celles de toute la gauche qui s'oppose aux logiques austéritaires, celles du mouvement social et associatif notamment des quartiers populaires, celles des citoyennes et des citoyens aspirant à un vrai changement.

C'est ce que nous proposons avec les mesures phares suivantes.

Pour une ville citoyenne

Nous voulons construire un pouvoir municipal démocratique et citoyen, en finir avec le clientélisme et les passe-droits. Pour cela :

Nous vous restituerons le pouvoir de contrôler l'action municipale et de participer à l'élaboration des décisions qui nous concernent tous parce qu'elles concernent Marseille et son avenir.

- Nous mettrons en place, avec la participation de citoyens et d'associations, des commissions transparentes pour l'attribution des logements, des places en crèche.
- Les orientations budgétaires seront co-élaborées publiquement en tenant des forums citoyens par arrondissement et en dotant les mairies de secteur et leurs CICA (Comité d'initiative et de concertation d'arrondissement) d'un budget participatif destiné aux investissements nécessaires à l'amélioration de leur cadre de vie et aux besoins de leur population.
- Un conseil économique, social, culturel et environnemental composé de citoyens représentatifs (associations, syndicats, CIQ, personnalités du monde scientifique et culturel...) sera installé auprès du conseil municipal ainsi que des comités thématiques d'usagers, composés notamment de citoyens tirés au sort à partir des listes électorales. Tous ces nouveaux espaces d'initiative et de contrôle seront dotés de moyens utiles à leur fonctionnement et leur travail d'évaluation autonomes.
- Nous agirons sur les objectifs et la méthode de l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée. L'extension de ce grand projet de renouvellement urbain doit être pensée et réalisée avec les Marseillais et en premier lieu les populations et les acteurs de ces territoires, pour en faire un

trait d'union social, économique, culturel et environnemental dont Marseille a besoin. »

- Nous rétablirons le strict respect du droit syndical, nous garantirons le pluralisme de l'expression et de l'exercice syndical. Nous rétablirons le fonctionnement démocratique et pluraliste des instances de concertation statutaire. Nous développerons le dialogue social ainsi que la participation des personnels à la gestion municipale.
- Une table ronde associant toutes les organisations syndicales des personnels, des représentants des usagers, des CIQ et des forces vives de Marseille, sera organisée d'ici la fin de l'année pour refonder l'action municipale.

Pour le droit à une ville où il fait bon vivre

Droit à la propreté et à un environnement sain et décarboné

- Dans le cadre intercommunal nous réorganiserons la collecte des ordures ménagères et le service de la propreté, avec notamment l'arrêt du fini parti là où il perdure. Simultanément, nous renforcerons l'action et la réglementation pour une appropriation citoyenne, collective et respectueuse de nos rues et nos espaces urbains. La réduction à la source des déchets ménagers, le tri sélectif et le recyclage seront nos priorités, pour diminuer la part de l'incinération et en sortir le plus vite possible. Elaborer un nouveau plan départemental cohérent qui permette l'abandon progressif du méga incinérateur de Fos.
- Nous réduirons les nuisances automobiles et des 2 roues motorisés en réorganisant le stationnement en priorité pour les résidents et en diminuant la place de la voiture au profit des transports collectifs et des modes doux.
- Nous étendrons dans le centre-ville et les quartiers les voies dédiées aux piétons, aux vélos et aux transports en commun, ainsi que les zones 30 km/h.
- Nous doublerons les capacités et les emplacements des parkings relais aux portes de la ville sur les lignes de la RTM et des TER, et nous renforcerons l'accessibilité et la sécurité des gares du TER.
- Nous limiterons au strict minimum le transit urbain des camions.

Droit aux transports

- Nous instaurerons dans un premier temps la gratuité pour les moins de 26 ans, les chômeurs et tous les bénéficiaires de minima sociaux. Notre objectif est la gratuité pour tous.
- Nous développerons des transports en commun en site propre ou sur des voies réservées, à l'extension spatiale et transversale du réseau de la RTM, aux déplacements en mode doux (vélos et piétons), à l'inverse du développement actuel des voiries du tout voiture.
- Nous mettrons en œuvre l'extension du métro vers l'hôpital Nord et vers St Loup puis vers la technopole de Château- Gombert.
- Notre ambition est de doter chaque arrondissement d'une ligne de tramway ou de métro et d'établir les connexions nécessaires en direction des pays d'Aubagne, Aix, Vitrolles, la côte bleue, Martigues et Salon.

Droit au logement

- Nous organiserons une maîtrise publique du foncier en vue de construire des logements accessibles à tous et nous lutterons contre la spéculation immobilière.
- Nous irons au-delà de la loi en répartissant la construction des logements locatifs sociaux dans chaque arrondissement pour y rattraper l'objectif des 25 % dans chacun d'entre eux et permettre aux jeunes, aux salariés et aux familles un parcours résidentiel adapté à leurs besoins.
- Nous contribuerons à une accélération de la réhabilitation des cités (HLM ou copropriétés) dégradées et des logements insalubres en favorisant les solutions d'économies d'énergie. Pour cela, nous aiderons à la mise en place d'une filière « isolation » complète (dès la formation et avec l'ensemble des acteurs).
- En coopération avec le CROUS, nous rechercherons du foncier pour réaliser de nouveaux logements

étudiants publics et nous mettrons également en place un service de colocation.

- Nous soutiendrons les démarches innovantes autour d'ateliers urbains pour fabriquer la ville autrement.

Droit à l'éducation et à la prise en charge de la petite enfance

- Au regard des besoins urgents nous nous engageons à mettre 1500 places de crèches publiques supplémentaires sur 3 ans à la disposition des parents répartis dans tous les quartiers.
- Nous élaborerons un plan de rénovation des écoles, des piscines et des stades dans tous les quartiers.
- Nous proposons à titre expérimental l'ouverture 24h/24h d'une crèche municipale dans un quartier populaire de la ville afin de répondre aux parents travaillant en horaires décalés.
- Pour rétablir l'égalité, nous donnerons la priorité aux quartiers populaires dans toute la ville en y développant les services publics, les transports, logements, écoles, crèches...
- Concernant les rythmes scolaires, nous prendrons le temps de la concertation avec tous les acteurs de l'Éducation, c'est pourquoi l'application de la réforme sera reporté sine die. Nous veillerons à la mise en place d'un accueil périscolaire gratuit.
- Nous lutterons également contre le décrochage scolaire et l'illettrisme.
- Nous exigerons de l'Etat plus de moyens humains et matériels pour l'école publique et nous procéderons à la remunicipalisation des cantines scolaires.

Droit à la nature et à la beauté

- Nous procéderons partout à la création ou la réouverture d'espaces verts et à la présence du végétal dans la ville.
- Le parc national des calanques doit être accessible, sans devenir un nouveau produit d'attractivité commerciale.
- La mer, les plages, le littoral doivent rester des biens communs, accessibles, protégés et incluant les usages économiques et populaires responsables.
- Nous susciterons la création d'œuvres d'art dans l'espace public et travaillerons à l'embellissement de la ville.

Droit à la culture

- Nous nous engageons à assurer la présence de l'art et de la création partout grâce à une démocratie culturelle favorisant le lien entre, d'une part les grands établissements de création, et d'autre part les centres sociaux, les quartiers, les écoles, le monde du travail avec le souci majeur de développer l'éducation populaire.
- Nous agirons pour la reconnaissance de la diversité des langues et des cultures qui font la richesse de Marseille en favorisant les échanges et en accordant des moyens au tissu culturel rayonnant sur les quartiers.
- Nous procéderons durant le mandat au doublement du budget culture de la ville afin de le mettre au niveau des grandes villes européennes. Nous porterons une attention particulière aux jeunes compagnies, aux friches culturelles, aux expressions artistiques issues des quartiers, tout en rénovant les grands équipements. Nous travaillerons en concertation avec les acteurs concernés à la programmation de nouveaux lieux culturels en particulier sur les thèmes de la mer ou des migrations.
- Nous mettrons en place un pass-culture pour favoriser toutes les pratiques culturelles.

Droit à la santé

- En lien avec l'Hôpital, le mouvement mutualiste et les professions de santé, nous proposons la création d'unités de jour de proximité et des centres de santé municipaux afin de faciliter l'accès aux soins et aux dispositifs de prévention.
- Nous agirons pour que tous les hôpitaux publics soient dotés d'équipements modernes et bénéficient d'une desserte en site propre d'un transport collectif.

La santé constitue une pratique active et vigilante de la solidarité et un facteur déterminant du lien social.

- À ce titre nous renforcerons les moyens du CCASS dans la politique d'accompagnement des seniors par une intervention graduée aux différents âges de la vie et respectueuse des droits et de la volonté des personnes (en particulier la possibilité du maintien à domicile dans des conditions adaptées)
- De même l'intervention municipale développera les conditions d'accueil sociales et sanitaires des plus précaires et participera à l'intégration des personnes atteintes de troubles psychiatriques dans la cité.
- Nous créerons également des centres de santé facteurs d'accessibilité aux soins notamment dans les quartiers les plus pauvres. Ces centres intégreront des médecins de ville et des spécialistes mais également des assistants sociaux et des associations de prévention et de conseil (planning familial, préventions du suicide et des IST par exemple).
- Nous favoriserons le développement des missions de service public de l'AP-HM, pivot du système de l'hospitalisation publique à Marseille. Nous veillerons à l'égalité de l'accès aux soins les plus performants pour tous, et à une gestion transparente des personnels, permettant d'assurer notamment le respect de la diversité syndicale.
- Nous serons particulièrement attentifs notamment par la maîtrise foncière au développement excessif de l'hospitalisation privée, dont la logique de capitalisation et de rendement financier s'exerce trop souvent au détriment des personnels et des besoins de la population.

Droit au sport

- En concertation avec les associations et les clubs sportifs dans chaque arrondissement, nous élaborerons un plan pluriannuel de rénovation des équipements et des investissements pour toutes les pratiques sportives.
- Avec la mutualisation des plateaux sportifs et la mise en place d'une maison du sport, nous voulons contribuer à l'éveil, l'initiation et au développement de toutes les disciplines.

Droit à l'accessibilité pour tous

- Nous favoriserons l'accessibilité pour tous dans les déplacements urbains, les transports, les bâtiments municipaux, les équipements et espaces publics. Pour cela, nous engagerons des travaux de rénovation de la voirie et des bâtiments mais nous engagerons aussi une politique volontariste de formation et de recrutement des personnels ainsi qu'une réflexion sur les moyens de communications municipaux (usage du braille).

Pour une ville du bien vivre ensemble et du respect de l'autre

Nous agissons pour une autre conception du droit à la sécurité publique privilégiant la prévention, la citoyenneté et les services publics

- Des assises citoyennes pour un plan de rattrapage en faveur de l'égalité des territoires auront lieu dès le début de la mandature.
- Nous créerons des maisons de la prévention et des droits des citoyens facilitant la vie associative et le respect des droits de chacune et chacun.
- Nous nous battons avec vous pour exiger le retour d'une police nationale de proximité avec une demande de 400 policiers ainsi que 100 douaniers supplémentaires.
- Nous relocaliserons la police municipale auprès des populations de tous les quartiers pour un travail de proximité en liaison avec les services de surveillance et de gardiennage des grands ensembles, que nous mettrons en place là où ils n'existent pas, avec la mission de garantir la tranquillité de chacun sur la base du dialogue avec les habitants.
- Nous nous battons pour que la Justice à Marseille ait les moyens de fonctionner correctement, avec des

magistrats, des greffiers, des fonctionnaires de justice supplémentaires.

- Nous déciderons un vaste plan de prévention, en renforçant les services publics et en partenariat avec l'éducation nationale et en créant plus de postes de travailleurs sociaux.
- Nous favoriserons le développement d'équipes d'éducateurs de prévention, intervenant de jour comme de nuit, et de dispositifs éducatifs d'accueil.
- Nous établirons en partenariat avec l'Education nationale, les missions locales et pôle emploi, un plan à l'échelle de la ville de formation et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de décrochage scolaire.
- Nous soutiendrons la revitalisation des quartiers populaires par la réintroduction de commerces de proximité.

Pour une ville d'avenir : Emploi et développement durable, coopération méditerranéenne et internationale.

Nous développerons des activités industrielles et commerciales créatrices d'emploi

– Des activités liées au port...

Pour éviter que des marchandises ne transitent par des ports du Nord de l'Europe pour être finalement acheminées au Sud par camions, le port de Marseille-Fos doit **devenir l'une des plaques tournantes des échanges internationaux**.

Le port doit s'ouvrir, proposer ses services, ses compétences, son savoir-faire, sa logistique, développer des collaborations avec d'autres ports de la Méditerranée (Corse, Maghreb, Moyen-Orient...).

Et alors qu'aujourd'hui le transport routier représente 85% du fret, le port devra développer ses communications avec l'hinterland en privilégiant le transport ferroviaire et fluvial et en développant la logistique nécessaire.

La vocation maritime de Marseille doit aussi s'affirmer au delà de l'activité commerciale proprement dite. L'action municipale doit mettre fin à toute restriction de l'emprise foncière du Port qui pourrait entraver son développement.

Les installations portuaires doivent pouvoir aider les entreprises à être plus présentes sur le marché croissant de la haute plaisance.

Et surtout, il faut considérer la **baisse du trafic d'hydrocarbures** (qui entraîne une baisse globale du trafic de Marseille-Fos) comme une évolution de fond : il est donc plus que jamais nécessaire et urgent que la **réparation et la déconstruction navales** soient développées. et **que la ville de Marseille contribue au développement industriel du port** :

- par une transition écologique, nécessaire compte tenu de sa proximité avec les zones Natura 2000, du Parc national des calanques, du parc régional de Camargue ; compte tenu aussi des nuisances engendrées par les industries implantées sur son territoire, à forte densité d'habitat et par les fumées d'échappement des bateaux. Elle se traduira par la création et le développement de services tels que le traitement des déchets portuaires et des navires, l'alimentation des quais en électricité pour éviter le fonctionnement permanent des alternateurs des navires... Mais aussi le développement d'une « économie circulaire » : valorisation de la chaleur dégagée, captage et valorisation du CO2 (projet VASCO à Fos)
- par une transition énergétique : couverture des hangars du port par des panneaux photovoltaïques ; soutien au projet d'éolienne offshore flottante à axe vertical (expérimentation du prototype, puis installation d'éoliennes au large de Fos et développement de cette nouvelle filière industrielle avec implantation des infrastructures nécessaires sur le port).

Mais aussi développement des filières bio-gaz et de production de méthane, avec utilisation du réseau actuel de

distribution du gaz.

La petite plaisance est une activité à favoriser dans le plus grand respect de l'environnement marin., en étant extrêmement vigilant quant à l'application des normes anti-pollution des aires d'entretien et de carénage des bateaux afin d'éviter tout rejet polluant en mer.

Doter Marseille d'un « Technopole de la Mer » permettrait de mobiliser les savoir-faire, de développer et promouvoir les innovations technologiques autour des activités portuaires et industrielles, de promouvoir les formations à l'ensemble des métiers impliqués (où les métiers traditionnels cohabitent avec de nouveaux métiers)

Il conviendra **d'investir dans la formation des jeunes** en offrant des possibilités d'apprentissage et en rapprochant les offres et les demandes d'emplois, en liaison avec les structures de formation déjà existantes (Institut de Promotion et de Formation aux Métiers de la Mer de La Seyne-sur-Mer, Centre de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime de Marseille, Lycées Professionnels où il conviendrait de développer une filière spécifique aux métiers de la mer, Université).

– *Des activités industrielles et commerciales promues...*

- en donnant la priorité à la formation et à l'embauche de la main-d'oeuvre locale pour tous les grands chantiers publics et privés.
- en aidant à se réaliser des filières écologiques et créatrice d'emplois locaux : isolation thermique de bâtiments anciens, production de logement et de bâtiments (publics et privés) à haute performance énergétique...
- en soutenant l'Economie Sociale et Solidaire et sa capacité d'innovation.
- en soutenant les projets de Sociétés Coopératives et Participatives de Production (SCOP) ou d'Intérêt Collectif (SCIC).
- en re-localisant des productions et en les mettant aux normes écologiques.
- en soutenant la promotion des produits agricoles locaux et la création d'un marché d'intérêt local.
- en soutenant le petit commerce de proximité en mettant un coup d'arrêt au surdéveloppement des zones commerciales.
- en étant aux côtés des salariés des entreprises en lutte contre les fermetures.

Nous préparons l'avenir de Marseille

Opposés à la loi métropole et à l'acte III de la décentralisation, foncièrement antidémocratique, nous porterons une alternative prenant en compte les besoins des populations :

- En agissant pour une coopération métropolitaine reposant sur la réalité des déplacements, des pratiques sociales, mettant en valeur les différences économiques, territoriales, culturelles, construisant un développement polycentrique, soutenable et solidaire, à partir des dynamiques de territoires existantes respectant les communes. Nous inscrivons ce projet territorial multipolaire dans une démocratie d'implication citoyenne, à l'opposé des logiques de présidentialisation des pouvoirs adossés à une technostructure.
- En ouvrant beaucoup plus Marseille sur tout le bassin méditerranéen et le monde, notamment en s'appuyant sur les acquis de Marseille-Provence 2013 et la diversité de notre population. Pour nous, la ville métissée de toutes ses populations est une richesse et un atout pour l'avenir de Marseille, son rayonnement euro-méditerranéen et la renaissance d'un port – monde.

Les moyens du changement

La citoyenneté est pour nous le premier moyen pour construire une ville de l'égalité.

Mais elle trouverait vite ses limites sans la définition de nouvelles orientations et programmations budgétaires mobilisant tous les acteurs de l'action publique, inversant des priorités d'investissements, contractualisant l'engagement de l'État, agissant pour une refonte de la fiscalité. Nous voulons ainsi dégager de nouvelles marges de manœuvre.

Mobiliser le personnel

Avec 17.000 agents titulaires et non titulaires recensés par la cour régionale des comptes, les personnels municipaux sont la ressource première d'un changement de l'action publique. C'est la clé pour permettre un service public toujours mieux au service du public.

Nous agirons pour résorber la précarité grandissante, reconnaître et valoriser les compétences, permettre à l'encadrement de jouer son rôle loin des pressions.

Nous respecterons les agents dans la pluralité des fonctions, des grades, des représentations syndicales.

Revoir les priorités budgétaires.

La révision des priorités budgétaires de la ville et de la communauté urbaine est une exigence première. Par exemple pour inverser l'allocation des ressources d'investissement de la voirie vers les transports collectifs et les modes doux. Ce n'est toujours pas le cas, 10 ans après l'adoption unanime de la Directive Territoriale d'Aménagement qui pointe cette exigence.

La mutualisation des services et des gestions de la ville et de la communauté urbaine sera renforcée pour combattre les doublons et engendrer des économies d'échelles.

Le principe de destiner l'argent public à l'action publique sera strictement rétabli.

Renforcer la maîtrise publique.

Le retour en gestion publique des services locaux sera notre objectif au fur et à mesure du possible. L'objectif étant de reprendre la main pour mieux répondre aux besoins et de récupérer des marges financières sur la part de rémunération des actionnaires actuellement attachée aux contrats de délégation au privé.

Immédiatement, nous dénoncerons le contrat Sodhexo pour fautes répétées et reprendrons en régie les cantines scolaires.

Nous combattons également à la communauté urbaine pour renégocier les contrats de l'eau, l'assainissement, les parkings, les tunnels à péage, la desserte du Frioul... Notre objectif est de remettre ces services publics en régie publique pour faire cesser les rentes des grands groupes et redéfinir les politiques tarifaires. Ainsi, par exemple, les premiers mètres cubes d'eau vitaux seront gratuits.

En matière d'investissement, nous limiterons strictement le recours aux délégations de service public et nous l'encadrerons par un contrôle renforcé sur la mise en œuvre des contrats. Nous imposerons l'adoption d'une clause sociale et environnementale incluant un volet local de formation et d'emploi en particulier pour les jeunes dans les marchés publics.

Nous redéfinirons la mission de la SOLEAM – société publique d'aménagement de l'aire métropolitaine – sur Marseille pour en faire un outil au service de la maîtrise du foncier, du renouvellement urbain, des projets immobiliers accessibles, des équipements publics, pour combattre la spéculation et construire une ville pour tous. A cet effet, nous réactiverons le droit de préemption.

Un nouveau contrat de ville avec l'Etat

L'Etat doit s'engager à hauteur du développement et du rayonnement attendu du projet métropolitain que nous construirons. En particulier :

Dans le domaine des transports urbains ou en 2012 les participations de l'Etat :

- n'étaient que de 3,38 M€ en dotation et 1,54 M€ en subvention d'équipement pour MPM,
- alors qu'elles s'élevaient à 26,4 M€ en dotation et subventions d'équipement pour le Grand Lyon,
- et à 166 M€ pour le Syndicat des Transports de l'île de France : (127 M€ en dotation + 39 M€ de l'Agence pour le financement des infrastructures de France) auxquels il faut ajouter 1 milliard inscrit sur 20 ans à la société du Grand Paris.

Pour rétablir l'équité, les volets financiers consacrés à nos projets de Transports Collectifs en Site Propre ne peuvent se compter qu'en centaines de millions d'euros, à l'instar du Grand Paris Express,

Pour le logement social, les enveloppes d'aides à la pierre, ANRU et la vente des logements attribués à MPM, doivent être réévaluées, pour permettre la production annuelle de 30% de logements sociaux rééquilibrés sur tous les arrondissements.

L'Etat doit soutenir financièrement le Grand Port Maritime et son hinterland, dans les investissements pour le développement portuaire, industriel et logistique. Les autoroutes ferroviaires et maritimes du fret doivent se concrétiser. La percée ferroviaire du Montgenèvre vers Turin doit être finalisée.

Agir pour de nouvelles recettes fiscales.

La refonte de la fiscalité locale est une exigence pour garantir l'autonomie financière des collectivités.

Une nouvelle architecture des recettes doit voir le jour, incluant la taxation des actifs financiers, des contributions spécifiques TCSP, (par exemple, en attendant la mise en régie de leurs activités, des concessionnaires de parkings, des assurances autos, des sociétés autoroutières à péages...) comme des ressources pérennes redistribuées par l'Etat sur la base d'une péréquation juste, basée sur la solidarité qui rééquilibre les inégalités fiscales entre territoires. Nous agissons en ce sens avec les grandes villes de France et leurs aires métropolitaines.

La métropole doit être autorisée à hisser son taux du Versement Transport au même niveau que Paris ou les Hauts de Seine : Soit 2,8. Cela représenterait une recette supplémentaire de l'ordre de 60 M€ pour la seule communauté urbaine, qui permettrait un doublement des investissements annuels pour les transports collectifs.

Pour y voir clair, nous lancerons un audit général des finances, de la dette, des biens immobiliers et fonciers de la ville, afin de définir et programmer les nouvelles orientations budgétaires.

Nous dégagerons le budget municipal de l'emprise des banques et des marchés financiers, en nouant des partenariats avec des organismes de financement comme la Banque Européenne d'Investissement sur des emprunts au long cours pour les projets structurants du métro et du tramway.